

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Gerpennes

Province: Hainaut  
 Secteur d'aménagement: CHARLEROI  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	484	10,1
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	13	0,3
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	31	0,7
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	21	0,4
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	23	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	13	0,3
	Terrains dévolus au transport	26	0,5
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	3,3	0
	Sous-total	614	12,9
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.350	28,3
	Prés et pâtures	1.267	26,6
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	1.209	25,4
	Terres vaines et vagues	119	2,5
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	12	0,2
	Sous-total	3.958	83,0
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		197	4,1
<b>Total</b>		<b>4.769</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

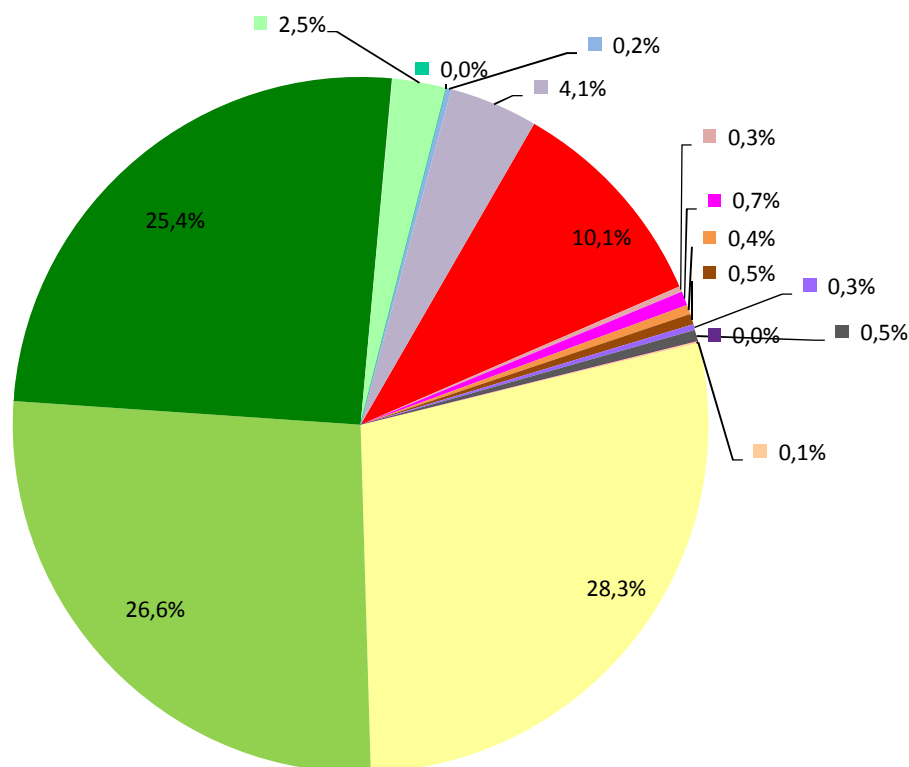
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

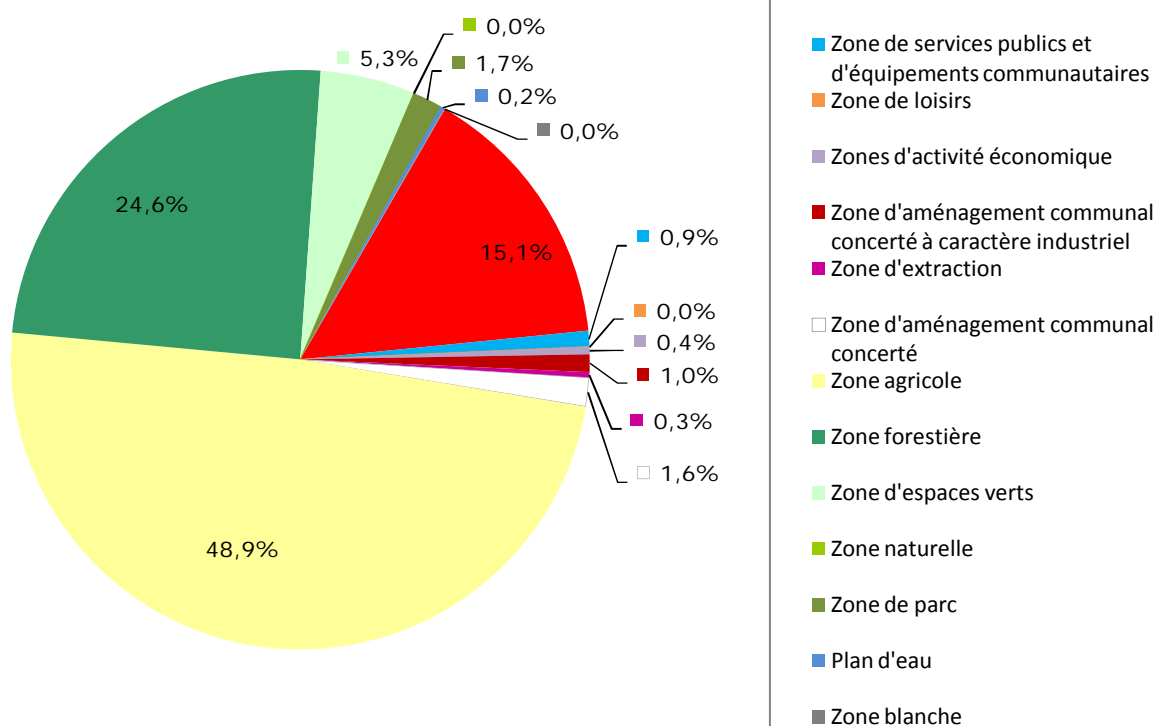


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	719	15,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	42	0,9
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	20	0,4
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	46	1,0
	Zone d'extraction	15	0,3
	Sous-total	842	17,7
Zone d'aménagement communal concerté		77	1,6
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2.332	48,9
	Zone forestière	1.174	24,6
	Zone d'espaces verts	253	5,3
	Zone naturelle	-	-
	Zone de parc	79	1,7
	Plan d'eau	11	0,2
	Sous-total	3.848	80,7
Zone blanche		2,1	0
<b>Total</b>		<b>4.769</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

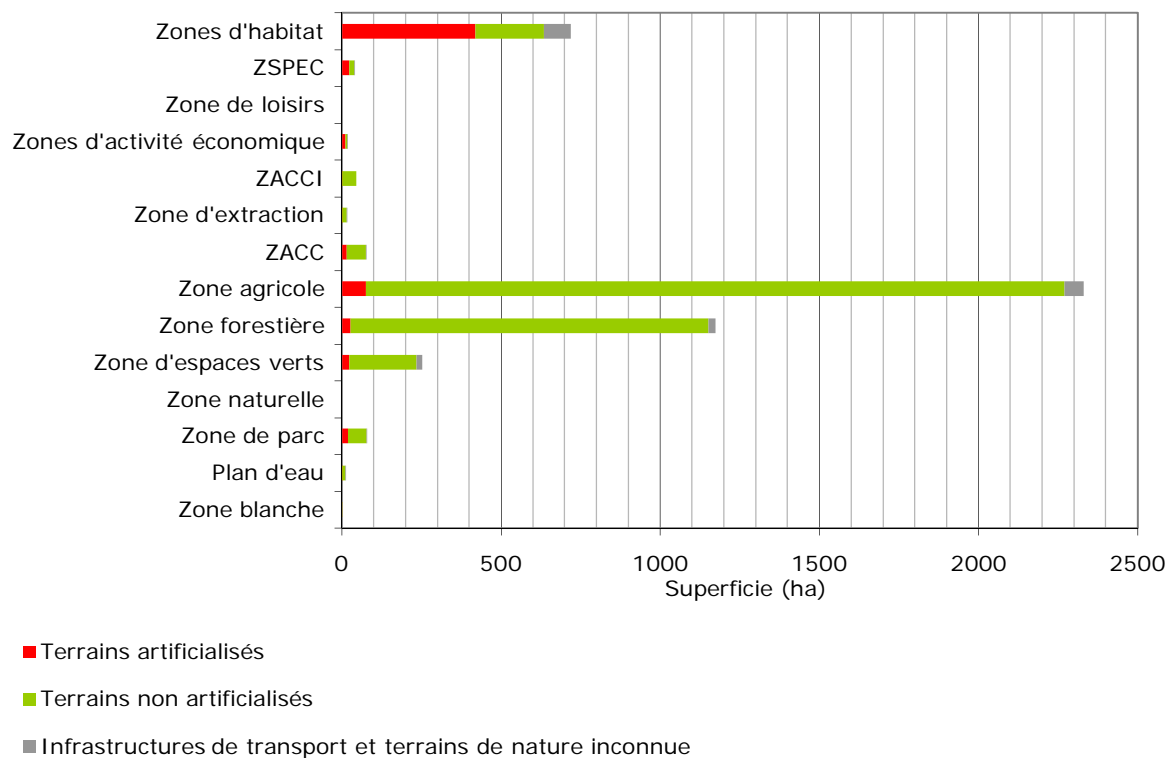
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	419	58,3	216	30,0	84	11,7	719
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	23	54,2	17	40,3	2,3	5,5	42
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	10	51,7	6,6	33,2	3,0	15,1	20
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	1,0	2,2	45	97,8	-	-	46
	Zone d'extraction	0	-	15	95,7	0,7	4,3	15
	Sous-total	453	53,8	299	35,5	90	10,7	842
Zone d'aménagement communal concerté		16	20,7	59	76,5	2,1	2,8	77
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	75	3,2	2.197	94,2	60	2,6	2.332
	Zone forestière	27	2,3	1.124	95,7	23	1,9	1.174
	Zone d'espaces verts	24	9,4	211	83,5	18	7,1	253
	Zone naturelle	-	-	-	-	-	-	-
	Zone de parc	18	23,2	58	73,8	2,4	3,0	79
	Plan d'eau	0,6	5,4	9,9	92,7	0,2	2,0	11
	Sous-total	145	3,8	3.600	93,5	104	2,7	3.848
Zone blanche		0,2	11,3	0,7	31,9	1,2	56,8	2,1
<b>Total</b>		<b>614</b>	<b>12,9</b>	<b>3.958</b>	<b>83,0</b>	<b>197</b>	<b>4,1</b>	<b>4.769</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



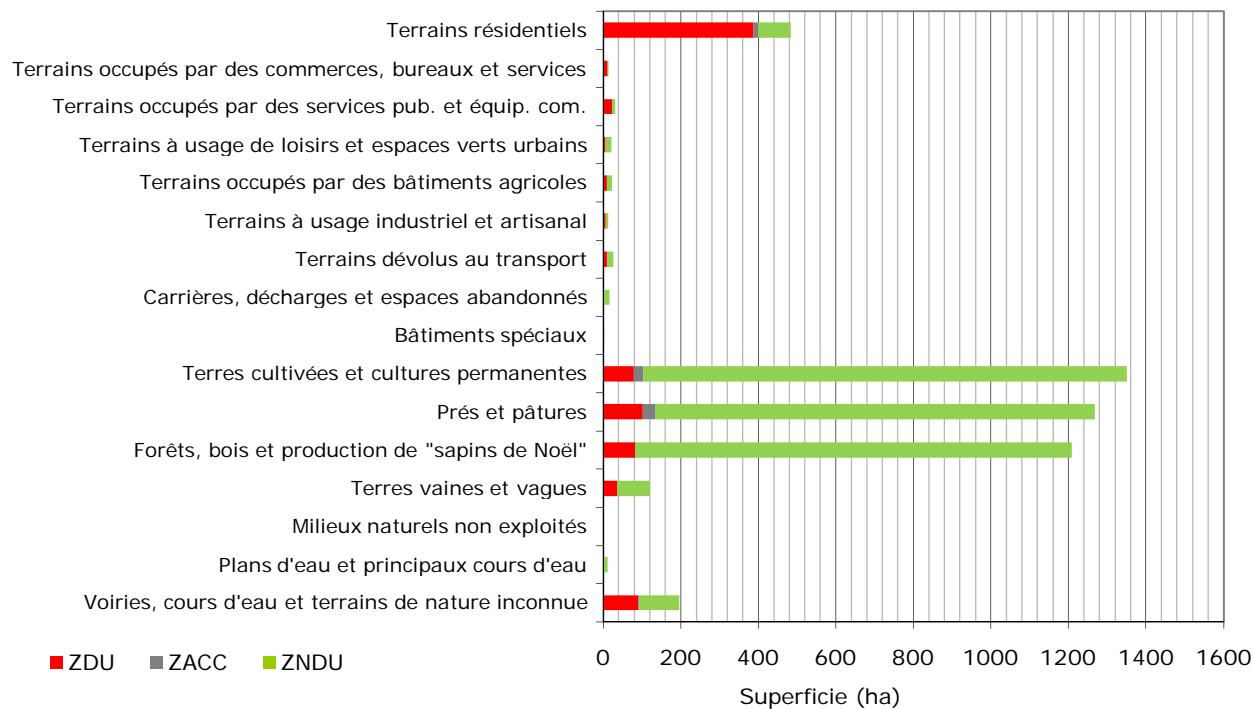
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	388	80,2	12	2,4	84	17,4	484
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	11	83,0	0,9	6,8	1,3	10,2	13
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	23	72,0	0,5	1,6	8,3	26,4	31
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	5,4	25,3	-	-	16	74,3	21
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	9,9	43,2	0,3	1,5	13	55,3	23
	Terrains à usage industriel et artisanal	6,2	49,4	-	-	6,3	49,9	13
	Terrains dévolus au transport	9,0	35,0	2,4	9,4	14	55,6	26
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,8	53,9	-	-	1,5	46,1	3,3
	Sous-total	453	73,9	16	2,6	145	23,5	614
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	80	5,9	24	1,8	1.247	92,3	1.350
	Prés et pâtures	103	8,1	33	2,6	1.132	89,3	1.267
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	82	6,7	0,6	0	1.127	93,2	1.209
	Terres vaines et vagues	35	29,7	1,3	1,1	83	69,2	119
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,3	2,4	-	-	12	97,6	12
	Sous-total	300	7,6	59	1,5	3.600	91,0	3.958
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		91	46,2	2,1	1,1	104	52,7	197
<b>Total</b>		<b>844</b>	<b>17,7</b>	<b>77</b>	<b>1,6</b>	<b>3.848</b>	<b>80,7</b>	<b>4.769</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).